

Assez de négociations, grève générale !

Le Premier ministre a confirmé le 11 décembre la détermination du gouvernement à mettre en place son système unique de retraite par points. Philippe se permet même de confirmer un malus, sauf évidemment pour la police et l'armée, qui commencera à s'appliquer à partir de 2022 pour ceux qui partiraient avant 64 ans, et de diviser les travailleurs en fonction de leur génération.

Il a fait son discours au Conseil économique, social et environnemental, haut lieu de la collaboration de classe entre le gouvernement, le patronat et les directions syndicales, en remerciant les « partenaires sociaux » : « *Le projet que je vous présente aujourd'hui n'aurait pas été le même sans leurs contributions et je veux au-delà des désaccords qui demeurent, commencer par les en remercier* ». En effet, le projet contre les retraites, approuvé par LREM, LR et le Medef, n'a pas cessé d'être discuté par les directions syndicales, 18 mois jusqu'en mai 2019, puis ces 4 derniers mois. La dernière séance s'est tenue lundi 9 décembre, mais aucune direction syndicale n'a jugé nécessaire de la boycotter !

Ainsi, malgré le rejet massif par les travailleurs salariés, le pouvoir ne recule pas. Il se contente de manœuvrer et d'appeler les directions syndicales à de nouvelles négociations pour la mise en place des détails de la réforme, secteur par secteur. Il promet d'associer les bureaucraties syndicales à la gestion de son système : « *Nous demanderons aux partenaires sociaux de fixer la valeur du point et son évolution, sous le contrôle du Parlement. C'est un engagement du Gouvernement, un signe de transparence et de confiance envers les partenaires sociaux* ».

Ni les journées d'action décrétées par les chefs syndicaux (5, 10, 12, 17 décembre...), ni les grèves reconductibles qui dispersent les travailleurs et n'aboutissent qu'à épuiser les plus combattifs (RATP, SNCF...), encore moins les « actions coup de poing » (12 décembre) ne font reculer le gouvernement.

En complément, le PS, PCF, LFI, NPA et LO ont tenu, avec le parti bourgeois EELV, un meeting le 11 décembre sous le slogan mensonger *Une autre réforme est possible*. C'est laisser croire que ce gouvernement pourrait consentir des avancées sociales et qu'il faut

donc discuter avec lui ! Ce qu'il faut, qui est encore possible, c'est le vaincre, et ouvrir ainsi la perspective d'un gouvernement des travailleurs.

Mais le temps presse. Contrairement à ce que disent les partisans de la grève reconductible, les travailleurs ne font pas grève pour « durer le plus longtemps possible », mais pour gagner, et le plus vite possible ! Il ne faut pas laisser isolés les travailleurs des transports publics, de l'enseignement public, de la santé publique. Pour obtenir le retrait de la réforme des retraites, il faut parvenir à la grève générale interprofessionnelle jusqu'à son retrait.

Seul le mot d'ordre de grève générale jusqu'au retrait peut rassembler en un bloc toute la classe ouvrière contre le gouvernement, convaincre les hésitants, bloquer tout le pays, rallier la jeunesse en formation, menacer le gouvernement. Après l'AG de Lyon du 5 décembre, l'AG interprofessionnelle de Reims du 10 décembre déclare à son tour :

Le projet de réforme des retraites du gouvernement n'est pas négociable. Pour obtenir son retrait pur et simple, il faut parvenir à la grève générale interprofessionnelle jusqu'à son retrait.

L'AG demande à tous les collèges de se prononcer dans les assemblées générales pour la grève générale jusqu'au retrait et à élire leurs délégués sur cette base pour construire la grève générale.

Elle demande à tous les syndicats de cesser de négocier la réforme avec le gouvernement et d'appeler immédiatement à la grève générale interprofessionnelle jusqu'au retrait !

Voilà ce qu'il faut imposer dans les syndicats, dans les assemblées générales démocratiques et souveraines, voilà le mandat des comités de grève qu'il faut élire, le mandat des délégués qu'il faut désigner pour organiser, coordonner et centraliser la grève générale, localement, régionalement et nationalement.

15 décembre 2019

